

Le PLR Val-de-Travers se prononce sur deux projets clés pour l'avenir de la région

Lors du Conseil général de lundi, le groupe PLR du Val-de-Travers s'est positionné sur deux dossiers déterminants : la rénovation de la piscine des Combes et le développement du site Dubied. Deux projets différents, mais un même enjeu : renforcer l'attractivité de la région sans faire exploser les finances communales.

Piscine des Combes : un attachement fort, mais des préoccupations financières importantes

Le PLR reconnaît l'urgence d'agir pour éviter le plongeon final vers une fermeture en 2026. La piscine des Combes, c'est un repère emblématique du Val-de-Travers. Des générations d'enfants qui y ont appris à nager ou encore des familles qui ne partent pas en vacances et qui y trouvent un vrai lieu de loisirs. Toutefois, le crédit de 8,35 millions de francs soulève d'importantes préoccupations financières pour certains de nos élu-e-s. L'effort financier est significatif et représenterait une charge annuelle équivalente à plus d'un point d'impôt pour les contribuables vallonniers. Enfin, plusieurs questions restent ouvertes : la durabilité des matériaux plébiscités, le choix du chauffage et le risque très tangible d'un dépassement de coûts. Le groupe salue toutefois certaines optimisations présentées dans le rapport. En conclusion, face à un dossier chargé d'émotion mais lourd financièrement, le PLR a laissé la liberté de vote à ses membres. Dans tous les cas, le PLR prend acte de la décision majoritaire du Conseil général et accompagnera la mise en œuvre du projet avec vigilance, afin que ce projet ne prenne pas l'eau.

Développement du site Dubied : un potentiel reconnu mais des réserves persistantes

Le groupe PLR a toujours reconnu l'importance stratégique de la revitalisation et le potentiel de développement lié notamment à l'extension du chauffage à distance sur l'ancien site Dubied. Pour rappel, en mai dernier, le groupe avait refusé l'entrée en matière du crédit, faute de garanties suffisantes sur la pollution des sols. Depuis, les analyses ont progressé et ont permis de rassurer certains de nos élu-e-s. Malgré cela, plusieurs points continuent d'inquiéter une partie de nos membres. Par exemple, l'augmentation du crédit à 3,757 millions, l'absence de garantie de participation de tous les propriétaires au projet global, le prix d'achat élevé de la parcelle dans un contexte de pollution avéré et enfin une question d'équité, alors que les PME doivent financer elles-mêmes leurs plans de mobilité et leurs places de stationnement. La rénovation de la passerelle, bien que coûteuse, a été acceptée par notre groupe, par sens de la responsabilité, mais les élu-e-s demandent des mesures strictes pour éviter l'usage abusif des places de parking situées de l'autre côté de la rivière, destinées à Espace Val. Tout comme pour la piscine, le PLR a laissé la liberté de vote à ses élus, reflétant la diversité des sensibilités au sein du groupe. Au final, le groupe prend acte de la décision majoritaire du Conseil général et accompagnera également ce projet avec attention.

Un cap clair : ambition oui, mais pas à n'importe quel prix

Le groupe s'est également positionné sur d'autres dossiers politique. Le PLR affirme une ligne constante : soutenir les projets structurants pour le Val-de-Travers tout en défendant une gestion rigoureuse de l'argent public. Le parti rappelle que chaque franc investi doit servir l'intérêt de la population, dans un équilibre entre développement, durabilité et responsabilité financière.

PLR.Les Libéraux-Radicaux Val-de-Travers – Pour un Val-de-Travers fort et attractif !

Contacts

- › Océane Parrod, Co-Présidente de section, 079 136 72 40
- › Mike Cortese, chef de groupe PLR au Conseil général de Val-de-Travers, 079 760 20 83